



Montreuil, le 15 février 2022

À

Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre

Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS SP 07

Monsieur le Premier ministre,

Le gouvernement organise une « conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social » qui s'ouvre le vendredi 18 février 2022 afin d'apporter des « améliorations concrètes pour les professionnels des métiers du champs social et médico-social, tout en assurant en profondeur des conditions d'exercice de leurs métiers et du déroulement de carrières. »

Les luttes sont importantes dans ce secteur depuis de nombreuses semaines avec des revendications légitimes sur les moyens alloués, les emplois, le sens de leur travail, leurs conditions de travail, leurs salaires et leurs carrières.

Il est utile de rappeler que les revendications de ce secteur sont fortement liées aux enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes, pourtant grande cause nationale du quinquennat.

En effet, ces métiers du soin et du lien sont fortement féminisés à 94% pour les aides à domicile, à 96% pour les éducateur·rices de jeunes enfants, à 80% des assistant.es de service social et à 60% des éducateur·rices spécialisé.es...

La juste reconnaissance des qualifications des professionnel·les nécessite une revalorisation forte de ces métiers scandaleusement sous-payés.

Par ailleurs, ces métiers ont une utilité sociale forte et sont des leviers importants d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces luttes unissent l'ensemble des professionnel·les du privé comme du public.

Par ailleurs, le gouvernement est signataire de l'accord Laforcade qui stipule dans le volet pour les fonctionnaires non rattachés aux établissements et services médico-sociaux :

« S'agissant des autres métiers qui ne sont pas exposés aux mêmes logiques concurrentielles mais jouent un rôle indispensable dans l'accompagnement des personnes, la question de l'évolution de leur rémunération nécessite un travail complémentaire plus large associant l'ensemble des financeurs et tenant compte de tous les facteurs d'attractivité

et en cohérence avec les besoins des secteurs. Ce travail sera engagé d'ici à fin 2021 dans le cadre d'une conférence sociale. »

Pourtant, le gouvernement a fait le choix d'ouvrir une conférence salariale qui exclut de son champs l'ensemble de la Fonction publique.

Nous ne comprenons pas ce choix politique et vous demandons d'inclure dans cette conférence les personnels publics et adressons également ce courrier en copie à Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques.

Nous vous prions, Monsieur le Premier ministre, d'agréer nos salutations respectueuses.

Baptiste TALBOT

Coordinateur de la CGT Fonction publique

